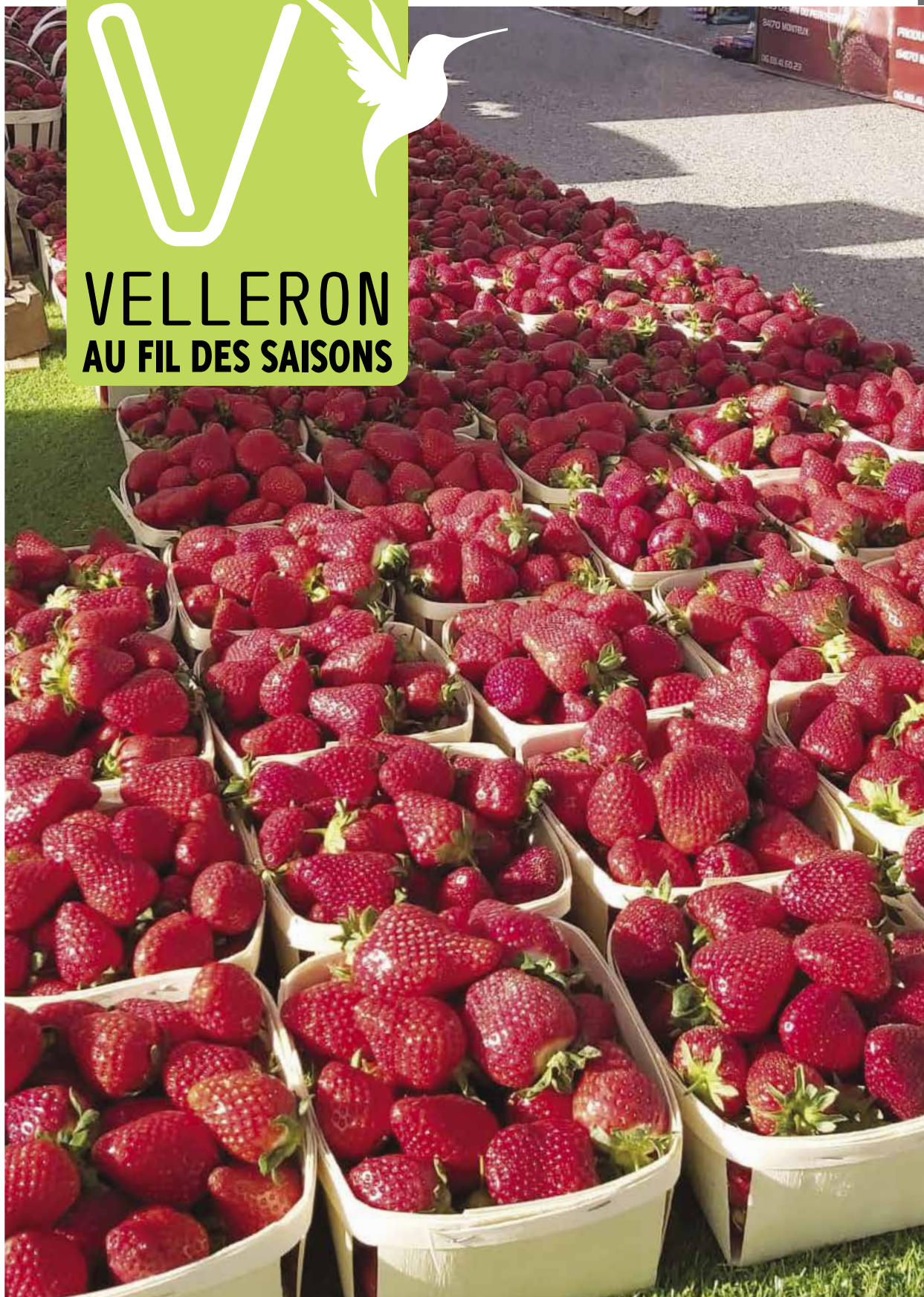




VELLERON AU FIL DES SAISONS



NOTRE MARCHÉ
À L'HONNEUR

DOSSIER :
Budget 2021
Une nouvelle dynamique

AMÉNAGER
EN COHÉRENCE



VELLERON
AU FIL DES SAISONS

3 PARTAGER

7 AMÉNAGER

10 APPROFONDIR
BUDGET 2021

12 DÉCOUVRIR

14 COOPÉRER

15 DÉLIBÉRER

18 MOTS DES ÉLUS

19 PROTÉGER

20 ACCOMPAGNER

22 AGENDA & CARNET

É D I T O AU FIL DES SAISONS

Depuis douze mois, nous mettons en œuvre, à un rythme soutenu, les actions programmées. Bien que la crise sanitaire inédite change notre quotidien à tous et notre mode de fonctionnement, nous veillons à maintenir le lien avec les Velleronnais, par souci de clarté et de transparence. Continuons à être optimistes, confiants et prudents pour la période estivale qui s'annonce.

Avec mon équipe municipale, nous avons pris notre place, à Velleron et à la communauté d'Agglomération du Grand Avignon où nous sommes dorénavant pleinement reconnus. Nous œuvrons activement afin que notre village bénéficie enfin des services et des retombées financières auxquels il a droit.

Pour servir au mieux la population et réaliser nos engagements, nous avons restructuré, dès le début du mandat, les services municipaux et valorisé les compétences des agents. Avec l'arrivée de notre nouvelle Directrice Générale des Services, Christelle Delprat, nous pouvons plus sereinement agir pour la commune.

J'en profite d'ailleurs pour remercier le personnel qui s'investit au quotidien, tout comme nous, pour un service public de qualité.

Moment fort de la vie municipale, le budget 2021 a été voté ; fruit d'un travail collectif, il prend en compte les projets structurants, tout en respectant les équilibres financiers. Les taux d'imposition municipaux restent inchangés.

Les travaux d'aménagement du Cours Général De Gaulle ont débuté. Conscients des inconvénients liés à un chantier de cette envergure, nous avons aussi la certitude que nous en tirerons, toutes et tous, bénéfice et satisfaction lors de l'achèvement de ce beau projet, nettement améliorée par la nouvelle équipe.

Le marché agricole reconquiert ses lettres de noblesse. La rupture avec les mauvaises pratiques, la remise à plat et le respect rigoureux des règles, qui avaient été édictées mais qui n'avaient pas été appliquées se sont avérées nécessaires. La municipalité a mené cette démarche sans fléchir, en concertation étroite avec les producteurs.

A ce jour, les résultats de nos actions sont déjà probants ; ils sont à la hauteur de la détermination qui nous guide et à l'envie de servir notre beau village, pour sa prospérité et son mieux vivre ensemble.

Ensemble nous gardons le cap et poursuivons l'effort.



Bien à vous.
Philippe Armengol

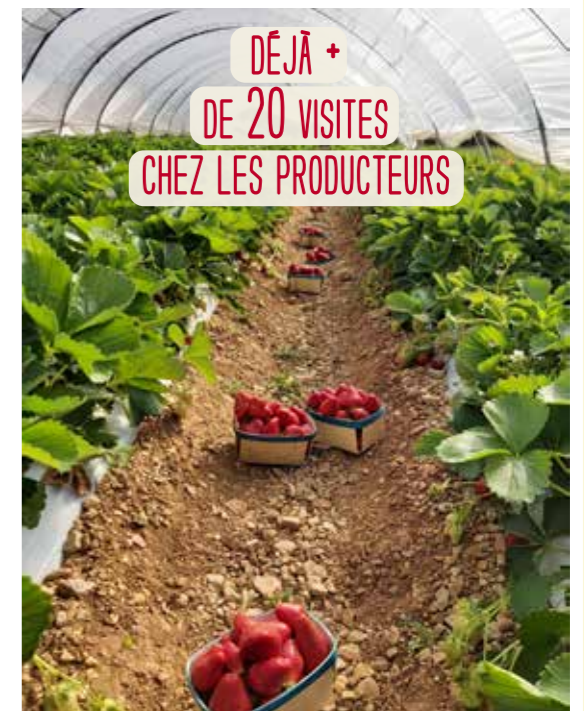
Philippe Armengol, Maire de Velleron
Vice-Président du Grand Avignon
Vice-Président de la Via Venaissia

Pari gagnant pour notre marché agricole



Notre marché agricole est répertorié comme un des 100 marchés les plus beaux de France. Cette année, il change pour plus de transparence envers le client. Des panneaux individuels indiquent la provenance des produits vendus. Ils seront bientôt accompagnés par deux panneaux de présentation, grand format et en plusieurs langues, aux deux entrées principales du marché agricole. Fruit de la concertation et de la réflexion de la commission du marché agricole, composée des élus et des producteurs velleronnais, le nouvel affichage en vigueur permet une meilleure identification du producteur, ainsi que de sa production. Les élus ont effectué des vérifications dans les exploitations des producteurs. Le client, comme le paysan, en sort gagnant.

*Fiers de nos producteurs,
fiers de notre village !*



En partenariat avec France Bleu pour la valorisation de notre marché, un panier d'une valeur de 50€ est offert par les producteurs, chaque semaine ! De quoi faire des heureux et des découvertes.

Notre marché le mérite !



Julien Colomb est le placier pour l'hiver (octobre à mars)
Michaël Pantaleoni est le placier de l'été (avril à septembre)





Cérémonie patriotique



En ce 8 mai, aux côtés de nos anciens combattants, les élus étaient émus d'accomplir notre devoir de mémoire, avec une pensée pour les absents. Le poème de Maurice Rostand qu'aimait tant Sylvain Meyer a été lu pour exprimer notre volonté de paix. En tout petit comité du fait des consignes sanitaires, le député de notre circonscription avait tenu à être présent.



Coup de propre !

En mars et en juin, mobilisation des éco-citoyens responsables, avec aussi de jeunes velleronnais impliqués... Bravo à tous ! La sensibilisation se poursuit et notre attention est une mission partagée de tous les instants.



Avec le parc En image

Samedi 22 mai, retrouvailles avec le grand écran pour la projection du film "Ventoux... Renaissance Sauvage" proposée par le parc naturel régional du mont Ventoux.

En jauge limitée et respectée, la salle était complète avec le réalisateur Nicolas Ughetto, présent pour partager sa passion et des images sublimes avant un débat.

Étaient également présents Jacqueline Bouyac, présidente du parc, le directeur, Nicole Rives et Hervé Berenguer pour la mairie.



Vive le spectacle vivant !

Avec Mylène Richard et la Cie Mise en scène pour *Bon Appétit*, c'est le retour du théâtre en plein air et ses plaisirs. Très vite d'autres offres culturelles suivront.



Reprise des courses de caisses à savon...



Fête de la Fraise Le retour !

Pour renouer avec la fête de la fraise malgré le contexte sanitaire, elle s'est tenue exceptionnellement le 23 mai au marché agricole. Les fraises étaient bien là tout au long de la journée, gourmands et amateurs de vide grenier également. Bravo à nos artisans velleronnais toujours présents. Merci à la centaine d'exposants et aux visiteurs d'avoir respecté les consignes.



Des balades en calèche avec les ânes pour les plus petits



De la danse avec le Flash mob d'AGVCLV



Une belle expo de vieux tracteurs



... et dans le village



Chiner, faire des trouvailles pour donner une seconde vie aux objets



L'équipe de Festivelleron mobilisée



En bonus, Créatist dans le square du vieil hôpital



De la musique avec la farandole Bandura

**Travaux Publics et privés
V.R.D. - Assainissements
Terrassement - Ouvrages d'Art
et Démolitions**

SRMV
Agence S.R.M.V.
Colas Midi-Méditerranée
308, Chemin de Patris
BP 70115
84204 Carpentras Cedex
Tél : 04 90 63 11 92 - Fax : 04 90 60 14 09

**Eric
VISENTIN
FAÇADES**

**Neuf et
Rénovation**

1959, Route de Montoux
84740 VELLERON

04 90 20 07 31

SARL FAYARD

TAILLE
ABATTAGE
PARCS & JARDINS
DÉBROUSSAILLAGE

04 32 62 15 99
contact@sarlfayard.com
www.fayard-elagage.com
SARL FAYARD

- 50%*
de réduction ou crédit
d'impôt sur les
prestations de jardin
* Sous conditions

**TERRASSEMENT
JEAN
TIRADO**
04 90 20 79 88

FONDATIONS DE VILLAS
TROUS DE PISCINES
AGENCEMENT DE COURS ET DE CHEMINS
RACCORDEMENT AU TOUT À L'ÉGOUT
RACCORDEMENT DES RÉSEAUX PRIVÉS
REMISE AUX NORMES DES FOSSES SEPTIQUES
LOCATION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR
TRANSPORT D'AGRÉGATS

1658 Chemin de la Sylvestre - 84740 VELLERON

TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENTS
TRANSPORTS

**LIONEL
TOULEMONDE**

8 Clos "Les Sarments"
84740 Velleron

Tél. Fax : 04 90 20 09 85
lionel.toulemonde@wanadoo.fr

Aménagement Cœur du village en chantier

Nous étions tous convaincus de la nécessité d'agir pour redonner à l'avenue Général de Gaulle, axe central du village, élégance et sécurité. Nous aurions tous aimés que les travaux puissent démarrer plus tôt et soient rapides... Pour un aménagement de cette envergure les délais restent incompréhensibles. Le temps en amont a permis de faire évoluer très qualitativement le projet mais aussi son financement jusqu'à atteindre le taux maximum de subventions, soit 77%. Le reste à charge pour la commune est un bel investissement vu les bénéfices attendus.

C'est notamment au travers de réunions hebdomadaires de chantier avec les entreprises qu'élus et services ont un suivi très appuyé de l'évolution des travaux. Plusieurs phases doivent s'enchaîner pour aboutir dans les meilleurs délais.

Malgré les perturbations occasionnées, il est très important que chacun continue à aller chez nos commerçants qui demeurent ouverts. Merci à tous de votre compréhension et aux riverains de leur patience.

Pour suivre le chantier, en images, les photos quotidiennes de la caméra installée sur place sur : www.welleron.fr



Schéma directeur d'aménagement : De riches échanges

Suite à la journée de concertation avec les habitants, trois grands panneaux ont été réalisés et sont à consulter en mairie. Ils ont pour but de retracer les échanges et propositions émises lors de cette consultation. La réflexion se poursuit avec la définition de priorités et de choix cohérents pour les aménagements à venir sur les 10 prochaines années, pour un village où il faut bon vivre.

Toujours la possibilité de contribuer sur <http://velleron.architzen.com>

En 12 mois, concrètement...

La qualité de vie,
ça s'améliore par petites touches,
partout sur la commune.



...Un début,
en parallèle des chantiers d'envergure
et des projets lancés

Une dynamique nouvelle

La commune de Velleron a voté son budget 2021 le 12 avril 2021. Grâce à une hausse maîtrisée des dépenses courantes et la recherche de cofinancements, le budget 2021 permet d'engager de nouveaux investissements et ce, sans toucher aux taux d'imposition.

UN BUDGET GLOBAL DE 4 167 000 €

Section de fonctionnement	Section d'investissement
2 751 000 €	1 416 000 €

La qualité des services à la population au cœur du budget de fonctionnement

Vigilants quant à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, des efforts importants ont été réalisés cette année pour renégocier certains contrats, mettre davantage en concurrence les entreprises pour obtenir de meilleurs tarifs. Cette stratégie, si elle commence à porter ses fruits, ne remplira ses pleins effets que sur plusieurs années. Les gains sont ainsi réinvestis pour optimiser le fonctionnement des services envers la population et la soutenir dans cette période de crise sanitaire.

Des investissements pour développer et moderniser nos équipements

Signe de la volonté de la municipalité d'améliorer le quotidien des velleronnais, le budget d'investissement avoisine 1 420 000 €. Ce budget, destiné à financer des études, des travaux et des achats de matériels, doit permettre d'améliorer le cadre de

vie et contribuer à l'attractivité de la commune. Il doit aussi être raisonnable et tenir compte des capacités de financement et d'un objectif de maîtrise de la dette. Des investissements judicieux (modernisation éclairage public, isolation et rénovation des bâtiments, etc.) qui conduiront également à une diminution des dépenses de fonctionnement et ainsi à préserver nos ressources.

PARMI LES ACTIONS PHARES (TTC)

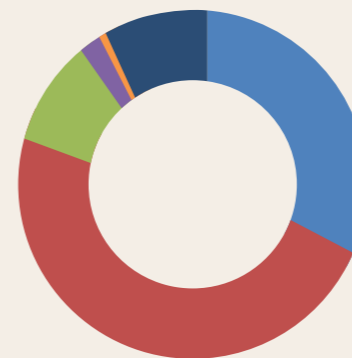
- Réaménagement du Cours Général de Gaulle : 650 000 €
- Rénovation énergétique de l'école : 261 000 €
- Travaux de voirie : 100 000 €
- Réaménagement du lavoir : 35 000 €
- Etudes et acquisition du foncier pour la voie verte des Cades : 26 000 €
- Modernisation de l'éclairage public : 25 000 €
- Remplacement de bornes incendie : 15 000 €

ENDETTEMENT, UNE SITUATION Saine QUI PEUT ENCORE ÊTRE AMÉLIORÉE

En 2021, la commune finance ses investissements sans nouvel emprunt. Elle utilise ses ressources propres, les subventions octroyées et les 800 000€ d'emprunt contracté en 2019 par la municipalité précédente pour le projet de la Grande Bastide, non poursuivi par la majorité élue en 2020. Avec 6 emprunts en cours, la commune de Velleron a un taux d'endettement inférieur aux

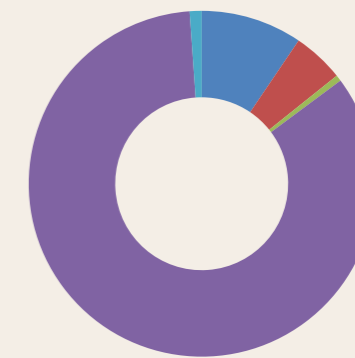
communes de même strate. Ces dernières années, les dépenses d'équipement du village étaient faibles : 121€/habitant en 2019 contre 465€ pour les communes de même strate. La nouvelle municipalité souhaite donc maintenir ses dépenses d'investissement à un rythme soutenu pour rattraper le retard en matière d'équipement. Elle devra pour cela contracter de nouveaux emprunts. Elle va dès cette année renégocier les taux d'intérêt élevés de ses emprunts les plus anciens datant de 2007 et 2008. Elle dégagera ainsi de nouvelles marges de manœuvre

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES 2021



Dépenses de fonctionnement BP 2021

- Dépenses de personnel / 48 %
- Charges à caractère général / 33 %
- Participations aux organismes extérieurs, subvention SDIS, CCAS, associations, indemnités des élus / 10 %
- Virement pour la section d'investissement / 6 %
- Intérêts des emprunts / 2 %
- Péréquation / 1 %



Dépenses d'investissement BP 2021

- Travaux, équipements, achat / 84 %
- Remboursement du capital / 9 %
- Études et achats logiciels / 5 %
- Opération rénovation façades / 1 %
- Amortissements divers / 1 %

Association	Montant en €
AVG CLV	500
Avenir Rugby	400
ARAC section Velleron	150
Bibliothèque pour tous	2 200
Caisses à savon	300
Donneurs de sang	200
Ecole Velleron	1 000
Ecole Velleron - OCCE 84	1 500
Festi' Velleron	13 000
France ADOT 84	100
Impact Fight	500
La Diane - Ball Trap	1 100
La Saumonette	500
Le Fraisier	500
Les Chevaliers de l'Onde	400 + 650
Les Cousinets - Parlaren	200
Retraités Velleronnais	350
Moto Rétro	300
Parenthèse	500
Prévention routière	100
Restos du cœur	300
Rugby Club Velleron	3 500
Simple Manoeuvre	1 000
SOV	7 000
Union sapeurs pompiers VCLS	100
Tennis Club Velleronnais	1 800
Velleron Culture et patrimoine	300

Associations : un soutien actif

La commune maintient son niveau de subvention aux associations (près de 50 000€) en tenant compte de l'impact de la crise sanitaire sur leurs activités.

Sur 56 associations, 27 ont formulé des demandes. Certaines ne l'ont pas fait en raison du contexte sanitaire, de nouvelles associations sportives ont déposé des dossiers : AGVCLV, Impact fight, Avenir Rugby qui intervient à l'école. L'association culturelle « Simple Manœuvre » intervient localement auprès des enfants et adultes.

Une subvention exceptionnelle est octroyée aux Chevaliers de l'Onde pour leur intervention auprès des habitants pour la mise à disposition d'un broyeur.

Nos critères d'attribution prennent en compte en particulier : projet novateur, action en faveur de la jeunesse, implication dans la vie du village, nombre d'adhérents...



Boulangerie

Au four et au moulin

La boulangerie pâtisserie Maison Ducellier propose des pains variés, viennoiseries, fougasses, sandwiches ainsi que spécialités salées et sucrées. Mention spéciale pour la baguette 100 % Sud grâce à l'initiative qui réunit agriculteurs, meuniers et boulangers avec des garanties pour ces professionnels et pour les consommateurs. « De nos champs à nos assiettes », voilà un circuit court apprécié comme l'offre d'un sac à pain en tissu avec une carte fidélité pour encourager la limitation des sachets papiers. C'est donc l'alliance de la qualité et d'une démarche éco-responsable pour notre plaisir à tous. N'hésitez pas à passer commande pour vos événements.



**Horaires : du mardi au dimanche 6h30-13h
et du mardi au samedi 16h-19h**

Nouveau

Olfactothérapeute



Nouvellement installée sur Velleron, Laurie Mouraret propose des séances d'olfactothérapie sur rendez-vous. C'est une thérapie psycho-émotionnelle qui utilise les odeurs des huiles essentielles. Celles-ci nous accompagnent tout en douceur vers la prise de conscience de nos conditionnements liés à notre histoire pour nous permettre de nous en libérer et ne plus en souffrir. Elle s'adresse autant aux adultes ne comprenant pas les raisons de leur mal être, qu'à ceux qui pourtant conscients de ce qui se joue en eux n'arrivent pas à dépasser leurs auto-



matismes. De manière générale, elle s'adresse à toutes les personnes désireuses de jouir pleinement de leur vie et d'y trouver un sens.

Infirmière Diplômée d'Etat depuis 20 ans, Laurie Mouraret s'est toujours investie dans l'accompagnement psychologique, attirée avant tout par la relation d'aide soignant-soigné.

Les méthodes de développement personnel qu'elle a expérimentées au fil des années l'ont amenée à se passionner pour le fonctionnement du cerveau humain et ses stratégies de protection.

Elle s'est donc formée aux thérapies psycho-corporelles et c'est désormais ainsi qu'elle accompagne les personnes avec bienveillance.

**Contact : 06 63 78 87 93
lauriemouraret@hotmail.com**

La vie en vert, nos nouveautés

Jardins familiaux

Pour bénéficier d'une terre plus propice aux plantations, les jardins familiaux initialement prévus au chemin des plantiers seront finalement chemin des Foulquettes, à côté du nouveau cimetière.

Le sol a été préparé avec l'aide de paysans locaux que nous remercions chaleureusement, les services techniques ont également été pleinement mobilisés.

Les élus en charge de ce projet ont organisé une rencontre sur site avec les premiers jardiniers - candidats. Les échanges furent constructifs et tous sont impatients de se mettre au travail et créer leur potager.

Si vous êtes également intéressés, n'hésitez pas à contacter la mairie : communication@velleron.fr



Un broyeur de végétaux à disposition

Dans le cadre d'une politique de valorisation des déchets végétaux, ceux-ci ne pouvant pas être brûlés, un broyeur est acheté par la commune pour être mis à disposition des habitants. Il permettra de limiter l'encombrement de la benne à la déchetterie et aux habitants de récupérer leur broyat qui sert ensuite de paillage afin d'enrichir le sol, de limiter l'arrosage en gardant l'humidité et de limiter les produits phytosanitaires.

Pour cela nous créons une nouvelle offre en partenariat avec les Chevaliers de l'onde qui se chargeront d'amener chez les particuliers ce broyeur, d'apporter les explications nécessaires à son utilisation en toute sécurité et de veiller à son entretien.

Cette location sera de 30 € la journée, elle comprend :

- la location du broyeur,
- la livraison
- le carburant.

Un carnet permettra d'encaisser cette somme et de remettre à l'administré le reçu. Une convention de mise à disposition est établie entre la commune et le particulier.

Réservation en mairie

Jardin pédagogique

Un jardin pédagogique a été créé près de l'école pour les enfants de Velleron, accompagnés des enseignants ou des animateurs du service de l'enfance. Le terrain avait été préparé avec des premiers arbres plantés et les services techniques ont installé pendant les vacances tout le système d'irrigation raccordé au canal de Carpentras. Maintenant c'est aux enfants de planter et d'observer l'évolution. De beaux apprentissages en perspective !

Merci à tous ceux qui ont déjà contribué activement au lancement de ce projet.



MON GESTE ÉCO-CITOYEN

NE PAS BRÛLER LES DÉCHETS VERTS

Pourquoi ? une véritable toxicité pour l'air que nous respirons.

Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules qu'une voiture diesel récente qui parcourt 5000km... 500 fois plus qu'un aller-retour à la déchetterie.

Et nous rappelons aussi que c'est interdit pour les particuliers.

92% Clients satisfaits

MG MAURICE GARCIN

VOUS AVEZ UN PROJET IMMOBILIER D'ACHAT OU DE VENTE ? CONTACTEZ-MOI

SYLVAIN YANNICK MAURICE GARCIN
AU 06.65.19.99.07
YANNICK@MAURICE-GARCIN.FR

**Éclairage**

Intercommunalité, comment ça marche ?

Lors des séances du conseil de communauté du Grand Avignon, 2 élus velleronnais, Philippe Armengol et Sophie Marquez délibèrent au sein des 73 élus communautaires des 16 communes. La représentation et l'engagement dépassent ces temps forts.

En qualité de Vice-Président, notre Maire siège et vote en réunion de « Bureau », instance de décision qui réunit le Président et les 15 Vice-présidents. Il participe à la conférence des maires et plus globalement à des réunions tous les mercredis. En qualité de Vice-Président, il pilote les travaux sur le développement durable et cette commission.

Au sein de chacune des commissions thématiques qui se réunissent régulièrement, des élus velleronnais représentent notre commune : Katia Cavallini au Développement durable, Cécile Laget Barbet aux Finances, Gilles Laugier à l'Aménagement Mobilité et Grands projets, Hervé Berenguer à l'Habitat et politique de la Ville, Sophie Marquez au Développement économique, Emploi et Insertion, Nicole Rives à la Culture.

En complément s'organisent aussi des réunions sur projet, avec les services et avec les partenaires.

+ d'infos sur www.grandavignon.fr

Aide aux familles Bonne nouvelle

Pour les enfants du territoire inscrits à l'école de musique du Thor, le Grand Avignon a voté l'octroi d'une participation financière.

Renseignements, au Conservatoire
karine.breton@grandavignon.fr
ou 04 32 73 04 86.

Info Déchetterie !

Pendant les travaux qui débutent fin juin, la déchetterie sera ouverte le vendredi et le samedi toute la journée. Merci de votre compréhension.

Développement durable

Comment organiser la transition écologique sur notre territoire ?

Au Grand Avignon Philippe Armengol est Vice-Président au développement durable. Ce thème est présenté comme central depuis le début et à chaque occasion par le Président Joël Guin qui souligne aussi que c'est une préoccupation majeure et un axe fort qui irriguent également tous les autres domaines.



Deux Vice-Présidents collaborent étroitement sur leurs délégations, Philippe Armengol sur Eau Air biodiversité et J. Demanse sur Energie et Déchets

Concrètement les actions se déclinent à travers le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), le programme alimentaire territorial et la création d'atlas de la biodiversité ou encore autour de sa proposition de subventions aux communes pour des actions de sensibilisation, autre action : l'éco festival. Du global et local pour ceux qui sont intéressés, comme nous. À chaque fois, l'effort porte sur la clarification des enjeux, des objectifs, des axes prioritaires et des actions concrètes menées avec l'appui des services compétents et en partenariat.

Par souci de transversalité et de travail en cohérence, Philippe Armengol intervient aussi activement en lien avec ses collègues Vices Présidents en particulier sur la mobilité (transports), les déchets, le développement économique, le tourisme, la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Du travail en perspective pour les années à venir, autour d'un projet de territoire en cours de finalisation.



CONSEIL MUNICIPAL DU 11.02.21

Présents : P.ARMENGOL, G.LAUGIER, S.MARQUEZ, H.BERENGUER, K.CAVALLINI, K.AKAR, N.RIVES, F.PESCHIER, C.LAGET-BARBET, B.SENET, D.CLERC, A.GUILLAND, C.CLARETON, S.BAUPREY, A.BOURGOIN, L.THEVENET, T.GAUDION, Y.VITALBO, R.BISSIAU TASSAN, F.FILLIERE **Excusés** : M. RUDELLE donne pouvoir à K. CAVALLINI, N. VIAU à A. GUILLAND, G. LANTIN à F. FILLIERE

• DÉLÉGUÉS AU COMITÉ COMMUNAL FEUX DE FORÊTS

Aux côtés du maire, Karim AKAR et Mauro ARTIOLI seront délégués de la commune auprès du CCF. **Vote à l'unanimité**

• CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU MINIBUS

Un véhicule 9 places est mis à disposition pour faciliter les déplacements des associations et services municipaux selon des modalités d'utilisation définies par convention. **Vote à l'unanimité**

• CONVENTION LOCATION SALLE DU VIEIL HÔPITAL

Il est proposé de modifier les modalités de location de la salle des fêtes du Vieil Hôpital.

La location inclura désormais l'extérieur du Vieil Hôpital. Modification des cautions nécessaires à la location (caution ménage et caution liée au bon état du matériel mis à disposition). Du matériel de cuisine a été changé et/ou ajouté. En conséquence modification du barème des participations. L'objet de la présente convention est de déterminer les nouvelles modalités de location de la salle du Vieil Hôpital. **Vote à l'unanimité**

• RENOUELEMENT DES CONTRATS AVEC SOLIHA POUR L'OPÉRATION « RÉHABILITATION FAÇADES »

La commune renouvelle avec Soliha 84 le contrat d'intervention 2021-2023 pour le point info amélioration de l'habitat et la convention 2021-2023 pour la subvention façade. **Vote à l'unanimité**

• RÉALISATION D'UN PLAN AVEC LA STÉ MEDIA PLUS

Pour un plan de la commune, Media plus communication assure la prise en charge de la cartographie actualisée, le financement par des annonceurs et l'impression de 8000 exemplaires prévue avant l'été. **Vote à l'unanimité**

• CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC AVEC LA STÉ ELECTRIC 55 CHARGING

Une convention d'occupation du domaine public sera conclue avec la sté Electric 55 Charging pour la maîtrise d'œuvre et l'exploitation d'infrastructures de charge pour véhicules électriques, soit 4 emplacements 1 de 22kVA et 3 de 7 kVA, soit 60m² créés et exploités aux frais de l'opérateur pour 15 ans vu l'importance des investissements et pour 1€ symbolique/an. **Vote à l'unanimité**

Vote à l'unanimité

• RÉTROCESSION D'UNE BORNE INCENDIE

La rétrocession de la borne incendie par le propriétaire de la parcelle AR333 chemin des Vautes à la commune est à titre gracieux. **Vote à l'unanimité**

• PERSONNEL – TABLEAU DES EFFECTIFS

Le tableau des effectifs est modifié afin de créer un emploi fonctionnel sur les fonctions de directeur général des services, supprimer les postes devenus inutiles suite aux avancements de grade et promotion interne 2020 ou suite aux recrutements achevés, supprimer les postes vacants de manière à ce que le tableau des effectifs corresponde au plus juste aux effectifs réels. **1 contre G.Lantin**

• PERSONNEL – CONVENTION HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Les collectivités ont des obligations en matière d'hygiène et sécurité vis-à-vis des agents communaux et en particulier la réalisation d'un Document Unique permettant de recenser les risques professionnels concernant les différents métiers et services. C'est un travail à la fois important et complexe.

Le centre de gestion 84 (CDG84) met à disposition son expertise

en la matière. Nous sommes affiliés au CDG84 mais ce domaine est optionnel. Une convention d'adhésion permet de bénéficier de l'appui technique du service Prévention du centre de gestion de Vaucluse.

Cet accompagnement est une mission supplémentaire à celles liées à l'affiliation et donne lieu à une cotisation additionnelle. Elle a donc un coût : il représente un forfait annuel de 450 € et 0,07% de votre masse salariale sur les agents de droit public (soit 36,78 € par mois à ce jour). **Vote à l'unanimité**

• OUVERTURE DES CRÉDITS EN INVESTISSEMENT

Comme prévu par les textes, autorisation est donnée d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis pour 198 357,12 €.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12.04.21

Présents : P.ARMENGOL, G. LAUGIER, S. MARQUEZ, H. BERENGUER, K. CAVALLINI, K. AKAR, N. RIVES, C. LAGET-BARBET, F. PESCHIER, S. BAUPREY, C. CLARETON, A. BOURGOIN, L. THEVENET, N. VIAU, T. GAUDION, A. GUILLAND, B.SENET, M.RUDELLE, D. CLERC, Y.VITALBO, G. LANTIN et F. FILLIERE. **Excusée** R. TASSAN donne pouvoir à Y. VITALBO.

• APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Dépenses, fonctionnement et investissement : 2 564 628,96€ et recettes 2 696 433,04€ soit un excédent de 131 804,08€. Les élus approuvent le compte de gestion 2020 de la commune établi par le receveur. **Vote à l'unanimité**

• VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Approbation du Compte Administratif 2020 (en tant qu'ordonnateur, le Maire ne participe pas au vote). **Vote à l'unanimité**

• VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES

Maintien des taux pour 2021 de taxe foncière sur le bâti 34,78 % (dont taux départemental 2020 : 15,13 %) et le non bâti 68,20 % **Vote à l'unanimité**

• OCTROI DES SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS

Cf détails alloués sur page budget et procès verbal complet

Approuvé à la majorité 1 contre : G. LANTIN 3 abstentions : Y. VITALBO, R. TASSAN, F. FILLIERE

• VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA COMMUNE

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 751 470,39 €	2 751 470,39 €
Investissement	1 415 200,16 €	1 415 200,16 €
Total	4 166 670,55 €	4 166 670,55 €

Cf page budget et procès verbal complet

Approuvé à la majorité 1 contre : G. LANTIN 3 abstentions : Y. VITALBO, R. TASSAN, F. FILLIERE

• MISE À JOUR DES CADENCES D'AMORTISSEMENT

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles sont fixées pour chaque catégorie de biens (mobiliers, voitures, matériel technique, équipement, bâtiment, arbres, ... **1 abstention : G. LANTIN**

• RECRUTEMENT SUR CONTRATS D'ENGAGEMENT EDUCATIF (CEE) POUR LE CENTRE DE LOISIRS

Les contrats d'engagement éducatif sont des contrats de droit privé concernant des emplois non permanents et sur des fonctions d'animation ou de direction d'un accueil collectif, rémunéré sur forfait : animateur BAFA 80€ brut, stagiaire BAFA 65€ brut ; animateur non BAFA 50€ brut.

VOTE à l'unanimité

• RECRUTEMENT D'ANIMATEURS POUR JUILLET

Il est envisagé le recrutement de 5 contrats CEE pour les 6/12 ans et 2 pour les 3/6 du 06 au 30/07/21 VOTE à l'unanimité

• ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU COURS DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Après l'analyse des 12 offres sur ce MAPA, avec en critère 50 % qualitatif 50 % financier :

Lot 1 : Démolitions, voirie, réseau eaux pluviales et irrigation, signalisation horizontale et verticale mobilier urbain : Colas SRMV 460 155,60 € TTC

Lot 2 : Télécommunications éclairage public fourreaux : Colas SRMV 31 596 €

Lot 3 : Aménagements paysagers : Provence Languedoc Environnement 25 920 €

Total 517 671,60 € VOTE à l'unanimité

• CRÉATION D'UNE RÉGIE DE RECETTES POUR LOCATION D'UN BROYEUR COMMUNAL

Un broyeur de végétaux sera mis à disposition des habitants pour 30 €/j en partenariat avec l'association « Les Chevaliers de l'Onde » qui assurera port, entretien et formation après réservation et paiement en mairie. VOTE à l'unanimité

• AVENANT À LA RÉGIE ENFANCE

La régie Enfance qui encaisse les forfaits journaliers des enfants fréquentant le centre de loisirs le mercredi et les vacances doit désormais prévoir un forfait journée sans repas en cas de suspension par la Sogeres. Elle sera de 6 ou 7 ou 9€ selon la tranche du quotient familial. VOTE à l'unanimité

• CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMATÉRIALISATION DES ACTES

Il s'agit de mettre en place la télétransmission des actes transmis au contrôle de légalité par voie électronique et sécurisée. VOTE à l'unanimité

• CONVENTION DE PRESTATION POUR L'ENTRETIEN DU CENTRE DE SECOURS

En plus de l'entretien réalisé par le SDIS, la commune assurera des prestations à titre gratuit pour le nettoyage des locaux 1 intervention par vacances et pour les remises 1/an. VOTE à l'unanimité

• RÉITÉRATION DE LA GARANTIE D'EMPRUNT

Le groupe SFHE a procédé à la renégociation de son prêt contracté en 2004 pour une conversion en taux fixe. Ce prêt étant garanti par la commune, elle réitère l'engagement sur 723 770,70 €. VOTE à l'unanimité

• SERVITUDE ENEDIS

Les élus autorisent le Maire à signer l'acte notarié entérinant la servitude ENEDIS sur la parcelle cadastrée section AE n°193. VOTE à l'unanimité

• RÉGLEMENT RELATIF AUX JARDINS FAMILIAUX ET RÉGIE DE RECETTES POUR LEUR LOCATION

Des jardins familiaux sont proposés en location aux Velleronnais chemin des Foulquettes avec des parcelles de 50 m² pour 30 €/an et 100 m² à 60 € avec un règlement intérieur. VOTE à l'unanimité

• DEMANDE DE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE EN ZONE AGRICOLE

Un avis défavorable est donné à la demande de raccordement électrique de la parcelle agricole cadastrée section AT n°32. VOTE à l'unanimité

• REFUS DU TRANSFERT AUTOMATIQUE DE LA COMPÉTENCE PLU À L'INTERCOMMUNALITÉ

Le conseil municipal s'oppose au transfert de la compétence PLU au Grand Avignon.

VOTE à l'unanimité

Velleron sur la Via Venaissia



La Via Venaissia est un projet de véloroute départemental. Il permettra à terme de relier la Via Rhona (Eurovélo 7 610 Km du Lac Léman à la Méditerranée) à la véloroute du Calavon (Eurovélo 8 670 Km de Perpignan à Nice).

Cette voie verte passera par notre village au niveau du chemin de l'ancienne voie, puis de l'avenue du général de Gaulle, pour rejoindre ensuite l'Isle sur la Sorgue par les Nesquières.

Nous sommes très attachés à ce projet départemental, qui permet de développer les déplacements doux entre les différentes communes, mais aussi qui amène son lot de cyclotouristes qui sauront faire vivre les commerces de notre village.

Si le calendrier des travaux ne connaît pas d'incident, le tronçon Pernes-les-Fontaines / Velleron sera achevé avant la fin de l'année 2021.



Présentation aux riverains

Collectif pour la PRESERVATION du site de la GRANDE BASTIDE

Pourquoi ?

Projet de construction de 141 lots, soit 200 logements individuels et collectifs autour de la grande bastide

soit 200 x 2,4* = 480 personnes supplémentaires prévisibles (* coeff. moyen d'occupation par logement)

Conséquences...

- MODIFICATION de l'ESPACE NATUREL
Dégradation visuelle du paysage
Artificialisation des sols
Destruction de la biodiversité

...mais aussi !

- Augmentation de la POPULATION passant à plus de 3 500 habitants:
loi SRU (Solidarité et de Renouvellement Urbain) imposant plus de 20% de logements sociaux à 25% en 2025 (actuellement 6% existants)
- Augmentation du TRAFIC sur voirie non adaptée et sortie sur D938 dangereuse
- Capacité d'accueil de l'ÉCOLE limitée...

Contact : delenegrandbastide@gmail.com

Toujours mobilisés aux côtés de la municipalité pour préserver le site de la grande Bastide

Partage À notre rencontre



Fraise revisitée à l'occasion de la course de caisses à savon

Festivités, manifestations culturelles, animations, rencontres... voilà des activités parmi les plus impactées par la situation sanitaire et les consignes qui en ont découlé ces derniers mois.

Le programme prévu sur le premier trimestre était riche mais il a fallu s'adapter, reporter, trouver d'autres solutions de partage comme l'exposition virtuelle par exemple.

Pour la municipalité, la culture doit être accessible à tous et s'épanouir sous ses différentes formes pour nous faire réfléchir, nous émouvoir et nous enrichir.

Et nous l'avons constaté quand les spectateurs ou publics ne peuvent être réunis, les artistes mettent leur imagination en marche pour aller à leur rencontre.

Ainsi l'art prend par exemple sa place dans le village, sur nos places, dans nos squares et nos commerces. Surprendre, interpeller, jouer avec

Pour les entreprises

Nos élus ont rencontré ces associations ressources pour les entreprises:

RELAYEZ LEUR INITIATIVE AUPRÈS DE TOUT ENTREPRENEUR EN DIFFICULTÉS

**Vous dirigez une entreprise et vous rencontrez des difficultés ?
Vous êtes inquiets et vous souhaitez réagir ?**

En cette période de pandémie, deux associations viennent directement en aide aux entrepreneurs de façon

ANONYME GRATUITE et CONFIDENTIELLE.

Que vous soyez artisans, commerçants, agriculteurs, viticulteurs, chefs d'entreprise, n'hésitez pas à solliciter leur aide.

Le CIP ou Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises vous reçoit, vous écoute, évalue votre situation et vous informe des solutions à votre disposition pour sortir de l'impasse.



MEMBRES DU CIP NATI
Coordonnées du CIP 84
141, route des Rémouleurs
84000 Avignon
Tél. 04 90 27 52 84
cipvacluse@gmail.com

l'actualité voilà ce qu'a fait Daniel Bonhomme, artiste velleronnais aux multiples facettes.



Surprenant plongeur

L'art peut être éphémère, surgir de façon inattendue, il nous donne à réfléchir, à sourire...

Qu'on apprécie plus ou moins, l'artiste joue son rôle et nous touche.

Avec la période estivale combinée à l'évolution actuelle de la réglementation et en espérant que cela va continuer à s'améliorer, l'offre est à nouveau diverse et variée. Profitons-en, tout en veillant à ce que chacun reste prudent bien entendu.

JE SUIS INQUIET POUR MON ENTREPRISE QUI PEUT M'AIDER?

DEUX ASSOCIATIONS POUR SOUTENIR LES ENTREPRENEURS

APESA 84 – 141 Route des Rémouleurs
AVIGNON – Tel: 04 90 27 21 64 – contact84@apesa-france.com

L'APESA ou Aide Psychologique aux Entrepreneurs en Souffrance Aiguë est une cellule luttant contre la détresse morale des entrepreneurs en butte à la mauvaise santé financière de leur entreprise.





Les travaux du Boulevard du Général de Gaulle ont enfin commencé. Ils se termineront pour la mi-Juillet, s'il n'y a pas de contretemps. C'est dommage de ne pas avoir pu profiter du confinement pour réaliser ces travaux.

À l'heure où on parle du déconfinement, nos commerçants vont subir une nouvelle perte d'activité à cause des travaux tardifs.

Ce projet de réaménagement est à l'initiative de l'ancienne municipalité. Des modifications ont été apportées par la nouvelle équipe et nous espérons qu'ils auront étendu ce relooking aux commerces proches de la poste.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons approuvé de nombreuses délibérations hormis celle du budget où nous nous sommes abstenus par

manque de lisibilité. Nous nous sommes inquiétés de la hausse importante de 11% des dépenses de fonctionnement avec des charges de personnels en augmentation de presque 145 000 €.

Le budget d'investissement est quant à lui conséquent, avec 1 415 200 € dont un emprunt de 800 000 €, ce qui laisse envisager de belles réalisations et nous espérons qu'un budget sera prévu pour la remise en état des voiries.

Enfin, malgré notre enthousiasme de travailler pour notre village, nous déplorons malgré tout notre mise à l'écart sur les orientations et les décisions pour l'avenir de notre commune, comme l'équipe en place le déplorait en son temps avec l'ancienne municipalité.

"Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite."



Au moment de boucler le bulletin, nous n'avons pas reçu le texte sollicité en précisant la date limite.



Notre première année de mandat, dans un contexte inédit qui nécessite adaptation permanente et réactivité, a été très intense et totalement dédiée à des réalisations concrètes et au lancement de projets d'envergure, afin de redonner à Velleron, dynamisme, rayonnement, et qualité de vie pour tous.

En toute humilité et sens des responsabilités, nous savons ce qu'il reste à accomplir, sur les 5 années à venir, nous continuerons avec la participation de chacun, pour Velleron.

Agir sur tous les projets, à court, moyen et long terme, collectivement, à destination de tous, les enfants, les aînés, les familles, en passant par les

acteurs économiques, voilà ce qui nous anime. Les échos sont positifs, y compris au-delà de la commune et cela nous conforte dans nos actions. Dès que possible, nous irons à votre rencontre pour plus de partages et d'échanges directs. Vu l'actualité, soulignons que la Région et le Département sont les partenaires d'une commune. Dès les nouveaux exécutifs en place, nous irons leur présenter nos projets, comptant pouvoir se rejoindre sur les priorités pour les habitants. Chaque citoyen doit s'exprimer et voter les 20 et 27 juin.

A notre échelle, poursuivons, ensemble, sans relâche car la tâche est grande.

Frelon asiatique

Le printemps est là et avec lui, le retour d'une espèce que nous connaissons maintenant trop bien, le frelon asiatique (*Vespa Velutina*). Cette espèce invasive, introduite par accident en France en 2006, fait et fera partie du paysage. Pas plus agressif qu'un autre, il ne s'agit pas de l'éradiquer, cela est impossible mais de réguler sa prolifération, car un nid non traité, produit au moins quatre nids l'année d'après. Or, cette espèce est responsable de gros dégâts sur les ruchers, soit par prédation, soit par dépopulation (les abeilles craignent de rentrer dans leur ruche). Si vous apercevez leur construction, appelez un professionnel ou la Mairie qui avertira le propriétaire du terrain.



Le CCFF prêt pour l'été

Saluons les bénévoles du **Comité Communal de Feux de Forêt**, fidèles membres comme nouvelles recrues sont mobilisés, comme chaque année pour protéger notre environnement.

SOYONS TOUS VIGILANTS !



Lutte contre les risques d'incendie

Une obligation pour se protéger

Un arrêté préfectoral fixe les règles concernant le débroussaillage obligatoire qui incombe au propriétaire. Si vous êtes propriétaire d'un terrain bâti situé à - de 200 m d'un espace naturel boisé, vous avez l'obligation de débroussailler et de maintenir votre terrain en bon état.

On entend par débroussaillage les opérations de réduction des combustibles végétaux pour diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies avec une rupture suffisante de la continuité du végétal. Cela comprend l'élagage de sujets et l'élimination des rémanents de coupes.

Les obligations concernent :

- les abords des constructions, travaux sur 50 m et sur 10 m des voies privées
- la totalité des terrains situés en zone urbaine,
- les ZAC, les secteurs de lotissement ou d'association foncière urbaine
- les terrains situés dans les zones soumises aux prescriptions d'un Plan de Prévention des Risques Naturels.

Nota : la distance portée dans certaines zones à 100 m autour de la construction. La notion de débroussaillage comprend aussi l'enlèvement des branches d'arbres situées à - de 3 m d'un mur ou surplombant un toit.



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



Aide et soutien psychologique

Le centre médico psychologique est à votre disposition si vous rencontrez des difficultés d'ordre psychique. Des infirmières sont à votre écoute et peuvent vous orienter vers une consultation de psychologue ou psychiatre prise en charge par la sécurité sociale.

79 allée des ormeaux 84800 Isle sur la Sorgue
04 90 03 89 03

Le centre médico psychologique infantile peut vous aider dans le diagnostic, le suivi et le traitement des difficultés psychiques (troubles du comportement, de la personnalité, de l'apprentissage...) des enfants jusqu'à l'âge de 18 ans. Infirmiers, éducateurs, pédopsychiatre, psychomotriciens,... travaillent en collaboration pour un meilleur suivi des enfants. Les consultations et soins sont pris en charge par la sécurité sociale.

126, allée des ormeaux 84800 Isle sur la Sorgue
04 90 03 89 93

Mise en place d'une mutuelle santé village

Les résultats de l'enquête mutuelle montrent qu'il y a un réel besoin en matière de couverture sociale. Il s'avère qu'à ce stade, 165 foyers sont intéressés pour adhérer à une mutuelle de santé communale.

La majorité de ces foyers est déjà adhérente à une mutuelle ou à une assurance. Leur motivation est d'obtenir une meilleure protection sociale avec une cotisation plus avantageuse.

L'objectif est donc de regrouper les habitants afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé à prix concurrentiel.

Une consultation est donc lancée auprès de 8 mutuelles et nous attendons leurs réponses. Nous vous tiendrons informés de la suite de ce dossier dans le prochain bulletin.

La complémentaire santé solidarité est une aide pour payer votre cotisation mutuelle santé :

Si le total de vos revenus des derniers 12 mois sont inférieurs à 12205 € pour une personne ou inférieurs à 18307 € pour 2 personnes, vous pouvez vous rapprocher de votre caisse de sécurité sociale pour faire la demande de cet avantage.

Renseignements sur www.ameli.fr



Conciliateur de justice

Philippe BLANCHARD est notre nouveau conciliateur, l'occasion de rappeler l'aide qu'il peut apporter. Pour qui ? Pour quoi ?

La conciliation de justice est un mode amiable de règlement des différends, souvent qualifiés de différends de la vie quotidienne. Elle peut intervenir en dehors de tout procès ou devant un juge ou être déléguée par ce juge à un conciliateur de justice. C'est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite.

Si elle aboutit, elle donne lieu à la signature d'un accord total ou partiel par les parties, constaté par le conciliateur de justice. Cet accord peut être homologué par le juge afin de lui donner force exécutoire « valeur de jugement ».



Tous les 1^{ers} mercredis du mois sur rendez-vous à la mairie au 04 90 20 00 71.

Portrait

Bienvenue à Christelle Delprat

Notre nouvelle Directrice Générale des Services a pris ses fonctions le 15 mars. Son rôle de pilotage des services municipaux est clef et nous tenons à la présenter aux habitants.

Après des études supérieures en aménagement du territoire, Christelle Delprat a débuté son parcours professionnel en mairie, d'abord en urbanisme puis à la communication à Pernes. Depuis 14 ans, elle exerçait les fonctions de DGS à Aubignan. Forte de cette expérience, elle

s'est immédiatement mobilisée pour notre village, sa gestion et l'accompagnement des projets, avec le montage des dossiers de subvention notamment. Elle est missionnée pour optimiser et sécuriser les pratiques et organisations.

Aux côtés des élus et avec les équipes administratives, techniques, de la petite enfance et de la police municipale, elle va œuvrer pour garantir un service public de qualité aux Velleronnais.

L'occasion de remercier les agents qui ont assuré l'intérim et plus globalement le personnel pleinement engagé au quotidien dans leurs activités au service de la population.



Entretien du cimetière

Des habitants nous ont interpellés au sujet de l'entretien du cimetière et plus précisément de sa plus ancienne partie.

Depuis l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires, là comme dans d'autres espaces moins sensibles, il faut faire évoluer les pratiques et passer plus de temps, sans toujours que le résultat escompté soit visible.

Il n'est pas ici question de négligence mais de trouver de nouvelles solutions, pratiques avec outillages complémentaires en cours d'acquisition et aménagements pour permettre un nouveau type d'entretien. Nous y travaillons et vous remercions de votre compréhension.

URGENT : Recherche médecins généralistes

Depuis l'annonce de la retraite du Dr Naillon, la municipalité a engagé une recherche active et pris des contacts pour l'installation d'un médecin sur le village. Depuis ces dernières semaines et la nouvelle d'une absence prolongée du Dr Ianarella, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement, les efforts et démarches ont redoublé. Avec deux buts complémentaires, trouver des remplacements ponctuels pour le court terme et favoriser une ou des installations permanentes. Nous avons tout à fait conscience de la forte attente et de la nécessité de professionnels de santé de proximité. Bien entendu tout ce qui est en notre pouvoir sera fait et vous serez tenus informés dès que possible.

Centre de Loisir

Cet été pour les enfants

Suite au succès de son nouveau centre de juillet l'an passé, l'équipe municipale d'animation du Pôle Enfance recevra les enfants dans ces 2 structures, le centre des 3/6 ans et des 6/11 ans du 8 au 30 juillet de 7h30 à 18h.

Au programme de nombreuses activités pour que nos jeunes Velleronnais passent un mois de juillet inoubliable avec des grands jeux, jeux d'eau, kermesse, de la magie, construction de grands

jeux en bois, jeux sportifs, arts plastiques et sous réserve des autorisations des sorties à la station du Mont Serein pour faire du tubing (descente en bouée), de l'accrobranche, de l'Air Park et des ballades au frais à 1500 m d'altitude, un spectacle et des initiation de magie, de la danse, la visite du Vieux Mas de Beaucaire et son nouveau spectacle, le village des Automates et ses nombreuses attractions,...

Le tout à suivre sur la page www.facebook.com/accueildeleisirsveln

Pour la journée défense et citoyenne.

Sur le site internet MAJDC.FR, le jeune va sur l'onglet "je me connecte" ou sans internet : j'appelle le Centre du service national et de la jeunesse de Nîmes au 09 70 84 51 51. Recensement à partir des 16 ans, idéalement 16 ans et 3 mois sinon cela prend de retard.

Le certificat est utile pour le permis, examens et concours...

Canicule

En cas de fortes chaleurs et d'épisodes caniculaires, les personnes âgées et vulnérables peuvent s'inscrire sur un fichier « Registre des personnes vulnérables » leur permettant d'être contactées et suivies lors d'épisode de canicule.

Bulletin disponible également à l'accueil de la mairie.

Téléphone : Mairie/CCAS : 04 90 20 55 16

Agenda

I Nettoyage de la Sorgue, le 5 juin

I Elections départementales et régionales,
20 et 27 juin de 8h à 18h

Pour vos procurations en cas d'absence :
www.maprocuration.gouv.fr

I Passage du tour de France, le 7 juillet

Passage de la caravane le matin, des coureurs vers
12 h des perturbations à prévoir pour la circulation du
rond point de la minoterie à celui de la Grangette.

**L'amicale des retraités propose un voyage en
Andorre du 1er au 4 septembre.**

Renseignement et inscription : 04 90 20 05 68

Vos élus à votre écoute

Le Maire et les élus reçoivent sur rendez-vous,
contactez la mairie.

Mairie : 04 90 20 00 71
contact@velleron.fr

Service urbanisme :
mardi et mercredi de 14h
à 17h, jeudi de 9h à 12h
et de 14h à 17h

Crèche : 04 90 38 59 98

Mission locale :
04 90 60 25 80

ADMR : 04 90 20 55 17

Architecte conseil :
4ème lundi après-midi
sur RDV

Conciliateur de justice :
1^{er} mercredi à partir de
10h sur rdv

Police municipale :
04 90 20 17 52

Urgence : Samu 15
Sapeurs pompiers 18

Gendarmerie 17

Centre anti-poison
04 9175 25 25

Pharmacie de garde :
08 92 46 45 45

Médecin de garde :
04 90 20 84 84

Centre des brûlés :
04 91 3830 33



Bibliothèque

Rappel des horaires :
les mercredis et samedis de 9h30 à 11h30



État civil 2021

FÉLICITATIONS

Mariages

27/03 Inès EL FETTOUHI & Ayoub EL SEFFAH
15/05 Camille COQUEREL & Romain DELOEIL

Naissances

08/01 Mattia MÉRY
18/03 Lina & Louise BRESSON
22/04 Abriel DUBLÉ
04/05 Gaspard GARCIN

Sincères condoléances

08/01 Yves BERTRAND
14/01 Vanessa COSTE
11/02 Cécile PIERRAT née KRAFT
13/02 Edouard BRUNO
09/03 Françoise HEDDE née GASCHARD
10/03 Colette MARTIN née FAUQUE
01/04 Georgette VELLA née GALLAS
06/04 Michelle DEVAUX
06/05 Jean PASCAL
09/05 Georges BÉRAUD
17/05 Marcel ARRUÉ

Marcel Arrué nous a quitté. Nous garderons cet homme
de caractère fort et attachant dans nos coeurs.
Nos pensées vont à Janine, sa famille et ses proches.

À savoir

Depuis plusieurs années, la mairie a passé une
convention avec les pompes funèbres municipales
de l'Isle sur la Sorgue qui proposent aux familles
endeuillées un ensemble complet de services pour
organiser au mieux les obsèques. Ce service municipal
propose également l'entretien des sépultures et
possède son service de marbrerie.

Contact 7j/7 et 24h/24 au 04 90 20 67 90

SIDOMRA
Pôle de valorisation des déchets NORAIE
649 avenue Vidier - 84270 Vedène

Mise à disposition de composteurs
Pour les habitants de Ailhén des Pouds, Avignon, Bédamides,
Caumont, Entraigues, Châteauneuf de Godagne, Jonquerettes,
Le Portlet, Le Thor, Monières, Montoux, Pernes les Fontaines,
Saint Saturnin, Sorques, Vedène, Velleron

Inscrivez-vous et venez chercher
votre composteur individuel
Samedi 26 juin 2021
de 9 h à 13 h

Inscription obligatoire
04 90 23 44 76
www.sidomra.com

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

JÉRÔME RICHARD

1663, chemin de la Sylvestre
84740 VELLERON
Tél. : 04 90 20 18 24

JEREMY PIOVAN
Maçonnerie | Charpente | Couverture

06 28 23 93 08

VELLERON
PIOVANRENOVATION.FR

ELECTRICITE GENERALE

DANY Benoit

Neuf.rénovation.dépannage.chauffage
ben230481@gmail.com
06 21 50 35 92

757 chemin de la grande bastide
84740 VELLERON

MAÇONNERIE Générale

Charpente & Couverture
Neuf & Rénovation

SARL LEONARD Cédric

581 Chemin des Cades - 84740 VELLERON
Tél : 04 90 20 86 37 - Port : 06 29 86 12 71

Le Potager des Halles

Cours de la république à PERNES - 04 90 61 52 93



Fruits &
Légumes
Crèmerie
Pains

Boucherie

VOTRE PROGRAMME

DE L'ÉTÉ 2021



JUIN



Théâtre nomade avec la Garance 8 juin



EURO du Foot 15 juin / 19 juin / 23 juin



Fête de la musique 21 juin

Opéra 27 juin

JUILLET



Cinéma plein air avec la STRADA 2 juillet



Passage du Tour de France 7 juillet à 12h



EURO de Foot 11 juillet Finale

Repas et Bal 13 juillet

Festival de la **SORGUE** :



• 3 juillet Théâtre avec Mylène Richard

• 9 juillet Chanson française, Sylvain Tauziac
chante Goldman



• 16 juillet Soirée jazz pop avec Marlène Caruana



• 17 juillet Spectacle lyrique « duo Canticel »



• 18 juillet Concert du groupe Ultimatum

• 25 juillet Concert Solar Olivier Trio

Tous les jeudis de l'été
Marché des créateurs à 18h

Tous les mardis visite
guidée du village à 18h30

AOÛT



Cinéma plein air avec la Strada 7 août /
26 août à 21h 30

Square Vieil Hôpital



Velleroots 14 août

